



INFORMATIONS PRATIQUES

HOPITAL SAINT JOSEPH SAINT LUC
20 Quai Claude Bernard
69007 Lyon

SECRETARIAT MATERNITE
04 78 61 85 86

Accès

MÉTRO

Ligne A, station Perrache
Ligne B, station Jean Macé

TRAMWAY

Ligne T1, Arrêt Quai Claude Bernard
Ligne T2, arrêt Centre Berthelot

BUS

Ligne 35, arrêt Rue de l'Université



Sortie précoce

Service de maternité

L'hôpital au cœur, l'esprit ouvert

DEFINITION

Le retour précoce à domicile s'adresse à toutes les mamans ayant eu une grossesse normale, un accouchement ou une césarienne à terme avec un bébé bien portant.

La durée de votre séjour en maternité est modulable et une sortie précoce peut être envisagée :

- ➔ **Dès 48h** pour un accouchement par voie basse
- ➔ **Dès 72h** pour une **césarienne programmée**



ANTICIPATION

Pour un suivi personnalisé, sécurisé et organisé, il est recommandé de rencontrer **dès la grossesse** la sage-femme libérale qui vous prendra en charge à la sortie.

ORGANISATION

Si vous maintenez votre désir de sortie précoce et dans la mesure où les conditions sont toujours favorables pour vous et votre bébé, il faut appeler votre sage-femme libérale dès le jour de l'accouchement afin qu'elle s'organise pour **le premier rendez-vous à domicile le lendemain de la sortie.**

SUIVI À DOMICILE

Le suivi à domicile est **pris en charge** par la Sécurité Sociale et n'entraîne pas de surcoût pour vous. La sage-femme se rend à votre domicile **dans les 24h** suivant votre sortie. Puis une 2^{ème} visite est systématique, et une 3^{ème} est recommandée.

LA SAGE-FEMME LIBERALE ASSURE :

- ➔ Le **suivi** pour votre bébé et pour vous-même
- ➔ L'**accompagnement** de l'allaitement maternel ou vous conseille pour l'alimentation de votre bébé
- ➔ Le **soutien** psychologique
- ➔ Elle **répond** à vos questions